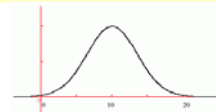


Écrit par [jpeuffier](#). Posté le Lundi 08 juillet 2013 @ 22:27:38 par [jpeuffier](#)

<http://www.pagestec.org/web2001/article.php?sid=1370>



André Antib, professeur des universités est le président du **MCLM**² (Mouvement Contre la Constante Macabre). Il lutte depuis dix ans contre l'application de la courbe de Gauss à l'attribution implicite des notes de 0 à 20 en 1/3 mauvais, 1/3 moyens, 1/3 bons. Quarante huit associations et syndicats soutiennent ce mouvement, de même que le Ministère de l'éducation nationale. Pour le moment l'application la méthode EPCC touche près de 30 000 élèves.

Afin d'ouvrir un débat sur nos listes de diffusion sur ce sujet, nous allons vous proposer pendant cet été des documents d'information et de formation qui seront publiés en trois temps sur le site PAGESTEC :

- 1 - la méthode EPCC (Ignace Rak) ;
- 2 - une application EPCC en technologie en 2012-2013 (Johan Peuffier) ;
- 3 - le compte rendu du colloque MCLCM de juin 2013 (Ignace Rak).

Suite à cela, suivant vos commentaires, retours d'expériences et avis, Pagestec envisagera un possible soutien à cette méthode EPCC développée par M. Antib.

Voici donc le premier document de cette série, en remerciant M. Ignace Rak pour cette contribution.

1 - La méthode EPCC

Rien ne remplace une formation avec un formateur spécialiste et les échanges autour d'exemples en trois dimensions, c'est-à-dire des réalisations concrètes, sur ce thème de l'évaluation. Ici donc, comme sur d'autres thèmes en technologie, un écrit ne remplace jamais totalement une formation en présence de formateurs. Sinon nous ne pouvons former pour améliorer la notation et donc évaluer, puis noter, que sur des connaissances ou savoirs, et non des compétences (ou capacités comme indiqué dans les programmes). Certaines académies offrent dans leur plan de formation continue annuel, des formations à l'EPCC = se renseigner.

Je rappelle qu'en ce qui me concerne, ce sujet de l'évaluation des élèves, et donc de la formation des professeurs, m'a été particulièrement passionné durant toute ma carrière. Depuis 1970, et jusqu'à ce jour, j'ai lu quasiment tous les ouvrages et les articles de recherches parus sur ce thème. L'ensemble de mes documents de formation des professeurs de lycée professionnel, puis de technologie au collège sont en accès gratuit sur **mon site personnel**.

Ces dernières années j'ai suivi ce qui se dit et s'écrit, et ce qui se passe comme expérimentation et comme formation des corps d'inspection et administratif au centre national, ainsi que des professeurs dans les académies.

Cependant, et pour avoir vécu les problèmes posés par une grande expérimentation de 25 années (1970 - 1995) par la suppression de la note pour évaluer lors des apprentissages, puis pour la délivrance du diplôme en lycée professionnel, et non généralisée malgré le bénéfice pédagogique, la problématique actuelle de « l'évaluation par (des ?) compétence (s) » fait que quelques équipes de professeurs, voire des revues pédagogiques, associations de parents d'élèves, syndicats, etc., militent à nouveau pour que la notation sur 20 soit supprimée. Pour moi c'est une impasse.

¹ Association de professeurs de technologie en collège (Didactique, travail collaboratif) : <http://www.pagestec.org>.

² <http://MCLCM.fr>.

Je pense donc que la formation à la méthode EPCC (Evaluation Par Contrat de Confiance) principalement pour le moment appliquée expérimentalement dans l'école primaire et un peu en 6^e au collège, est à appliquer avec deux autres décisions :

- une formation interdisciplinaire, puis disciplinaire (ou dans l'ordre inverse) à une notation sur 20 de meilleure qualité (énoncés, critères, indicateurs, barème, corrigé type, outils d'évaluation diversifiés, appréciations, etc.) ;
- ne pas substituer une autre forme de notation à celle sur 20, André Antibé d'ailleurs n'étant pas pour sa substitution.

J'ai déjà développé ce point de vue dans ma participation au colloque 2012 (voir le document n°3 à paraître dans cette série : compte rendu du colloque MCCM juin 2013), et aussi dans un autre document « *Evaluer les productions des élèves en technologie et dans les autres disciplines* » accessible aussi sur la page d'accueil de *mon site personnel*³.

A partir de ce document en 22 pages qui s'appuie sur les deux ouvrages de 300 pages au total et qui comporte des extraits significatifs sur le pourquoi et le comment, ainsi que des prolongements possibles en éducation technologique au collège dans la discipline « technologie », il est possible de faire une idée précise de la méthode EPCC pour éviter en grande partie de noter selon la courbe de Gauss. Rien ne vaut bien sûr la lecture complète des deux ouvrages que j'ai lus, y compris avec un regard critique.

Un troisième ouvrage d'André Antibé est depuis paru en octobre 2011 « *50 paradoxes dans l'enseignement. Pour rire ou en pleurer* », Editions Mth'Adore, 160 pages, 15 euros, ISBN : 978-2-09-182013-2 ou 9 782091 820132. Au sommaire : Paradoxe d'un système ; Paradoxes en classe ; En croyant bien faire ; L'évaluation et ses paradoxes ; Université, peut mieux faire ; Qu'est-ce que cela veut dire ; Conclusions, suggestions ; Enquête sur les mots mal définis : apprendre par cœur, donner du sens, comprendre, difficile.

Voici l'introduction de ce j'ai écrit dans ce document de formation et d'information lors de la parution des deux premiers ouvrages d'André Antibé :

« Parmi les questions d'évaluation non résolues au plan national, figure celle de la « constante macabre », c'est-à-dire ce système qui selon les ouvrages d'André Antibé, veut que « ...sous la pression de la société, les enseignants, inconsciemment, se sentent obligés de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, même dans les classes de bon niveau, pour être crédibles » (1). Le cauchemar est donc celui que vivent les élèves.

Cette question touche-t-elle aussi la technologie ? Je pense personnellement que oui. Comment alors les professeurs de technologie participent-ils ou pourraient-ils éviter de participer à ce piège, même si les productions notées sont plus nombreuses et différentes des seuls contrôles écrits et oraux dont il est seulement question dans ces ouvrages ? Les professeurs de technologie sont-ils engagés et doivent-ils s'engager dans cet important mouvement en vue de supprimer progressivement ce dysfonctionnement ?

A partir des deux ouvrages qu'A. Antibé a consacré en 2005 et 2007 à cette question (voir les références (1) et (2)), je vous propose une première approche descriptive, analytique et critique sur la base de ces écrits et des premiers résultats de l'expérimentation en France de ce système nouveau d'Evaluation Par Contrat de Confiance (EPCC). En fait, selon moi, le challenge proposé est de redonner confiance aux élèves lors des évaluations notées face à une attitude généralement contraignante, stressante, emprisonnante, fataliste et souvent négative, tant dans la forme, que dans le contenu des exercices... ».

³ <http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/index.html>.